

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**MARCHE DE TRAVAUX**

Appel d'offre en application l'article R 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

**Pouvoir adjudicateur :**

**UNICIL SA D'HLM**

11, rue Armény

CS 30001

13286 Marseille Cedex 06

R.C.S. Marseille B 573 620 754 - Siret 573 620 754 00032 - APE 6820A

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché et description du marché :**

La présente consultation concerne accord-cadre multi-attributaires relatif à des travaux de second œuvre (à l'exclusion du gros œuvre) issus des immeubles des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancés par la SPLA-IN Aix-Marseille Provence ainsi que dans des immeubles identifiés ou non à ce jour, dans lesquels les membres du groupement de commandes sont amenés à réaliser des travaux pour leur propre compte.

L'accord-cadre est composé de 4 lots définis comme suit :

<b>LOT 1</b>	<b>Aménagement intérieur, serrurerie, petite maçonnerie</b>
<b>LOT 2</b>	<b>Chauffage, Ventilation, Climatisation (CVC), Plomberie</b>
<b>LOT 3</b>	<b>Electricité CFO CFA</b>
<b>LOT 4</b>	<b>Espaces Verts</b>

N°26-763

**Procédure :**

La consultation est passée par appel d'offres en application l'article R 2124-1 et suivants du code de la commande publique.

**Lieu d'exécution :** Métropole Aix Marseille

**Lieu d'obtention du dossier de consultation :** Le dossier de consultation complet peut :



## Groupe ActionLogement

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

**Lien :** SA-HLM-UNICIL\_13\_20260330W2\_01

### Critères de choix :

Les offres sont appréciées lot par lot, conformément à l'article L.2113-10 du code de la commande publique, **sur la base des critères de jugement des offres suivant :**

- Critère 1 :

Prix indiqués dans l'Annexe financière du scénario-type (pondération : 30%)

- Critère 2 :

Valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique (pondération : 70%)

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

### Appréciation du critère prix :

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Prix est la suivante :

Note du critère prix = (montant de l'offre la plus basse / montant de l'offre à évaluer) X Base de notation

L'offre la plus basse est considérée en excluant les offres anormalement basses.

Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

### Appréciation du critère valeur technique :

L'appréciation de la valeur technique sera faite sur la base du mémoire technique et de la pertinence des propositions au regard des sous-critère listés ci-dessous.

Le mémoire technique ne devra pas faire plus de 15 pages recto (or page de garde et CV qui seront joints en annexe). Il est demandé une attention particulière aux candidats afin qu'ils établissent des réponses précises aux questions en rapport avec le scénario-type. Afin de respecter l'égalité de traitement des candidats, tout contenu excédant les 15 pages recto ne sera pas analysé et la note finale sera diminuée de 5 points.

## Groupe ActionLogement

Le mémoire technique devra distinguer les moyens humains affectés à l'exécution de l'accord cadre des moyens humains envisagés pour l'exécution du scénario type.

Les moyens humains affectés à l'exécution de l'accord cadre doivent préciser les personnes responsables du suivi administratif de l'accord cadre et des réponses aux marchés subséquents ainsi que les équipes disponibles susceptibles d'être mobilisées pour les marchés subséquents.

### Détail des critères et sous-critères :

Critères et sous-critères	Pondération
<b>Critère n°1 : Prix (Annexe financière du scénario-type complétée, formats Excel et pdf)</b>	<b>30 points</b>
<b>Critère n°2 : Valeur technique sur la base du mémoire technique (15 pages maximum)</b>	<b>70 points</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Sous-critère n°1</u> : Qualité et adéquation des moyens humains affectés à l'accord cadre ainsi qu'à l'exécution des marchés subséquents, appréciées au regard : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des compétences, de l'expérience et des qualifications des personnels salariés mobilisés (suivi administratif, réponse aux marchés subséquents, encadrement et production) ;</li> <li>- De la cohérence de l'organisation proposée pour la conduite de chantier du scénario-type (rôle de chacun, articulation encadrement/équipes terrain, continuité en cas d'absence) ;</li> <li>- De la part prévisionnelle de sous-traitance envisagée, de son périmètre d'intervention et des garanties apportées quant aux compétences et à l'intégration des sous-traitants dans l'organisation générale du chantier.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les CV, certificats de formation et attestations de qualification des personnes dédiées à l'exécution de l'accord cadre et des marchés subséquents seront joints en annexe.</p>	<b>15 points</b>
<p><u>Sous-critère n°2</u> : Moyens organisationnels proposés pour le pilotage, la coordination et de suivi technique pour mener les travaux décrits dans le scénario type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phasage des travaux</li> <li>- Coordination avec les autres lots</li> <li>- Organisation et gestion des espaces de travail</li> <li>- Gestion des approvisionnements</li> <li>- Méthodes proposées pour optimiser les délais d'intervention</li> </ul>	<b>15 points</b>
<p><u>Sous-critère n°3</u> : Qualité de l'analyse des enjeux RSE et de développement durable propres au scénario-type, et les mesures organisationnelles du chantier afin de répondre à ces enjeux.</p>	<b>15 points</b>

<p><u>Sous-critère n°4</u> : Qualité de réponses aux enjeux du scénario-type spécifique à chaque lot :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Lot 01 – Aménagement intérieur</b> : Qualité et pertinence des méthodologies d'intervention proposées au titre du lot Aménagement intérieur, notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>- Modalités de pose scellée de tomettes de réemploi préalablement triées et nettoyées (gestion des tolérances, compatibilité des supports, traitement des joints) ;</li><li>- Mise en œuvre d'une isolation biosourcée en façade (conditions de stockage, protection à l'humidité, traitement des points singuliers);</li><li>- Réalisation de cloisons séparatives en briques de chaux-chanvre (stabilité, temps de séchage, performances thermiques et acoustiques) ;</li><li>- Méthodologie de restauration des plafonds en gypserie (diagnostic préalable, conservation des éléments patrimoniaux, techniques de réparation et finitions).</li></ul></li><li>• <b>Lot 02 – CVC Plomberie</b> : Pertinence des solutions techniques proposées au regard des exigences de performance énergétique, environnementale et acoustique du projet, notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en œuvre d'un ballon thermodynamique couplé à l'extraction VMC ;</li><li>- Intégration d'équipements sanitaires permettant la maîtrise et l'optimisation des consommations d'eau ;</li><li>- Traitement des exigences acoustiques par la désolidarisation des réseaux et équipements ;</li><li>- Dispositions techniques garantissant le respect des exigences d'étanchéité à l'air du bâtiment.</li></ul></li><li>• <b>Lot 03 – CFO CFA</b> : Pertinence des dispositions techniques proposées au titre du lot Électricité au regard des performances attendues du bâtiment, notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>- Mesures mises en œuvre pour garantir le respect des exigences d'étanchéité à l'air (traitement des traversées, calfeutrement des gaines et boîtiers, coordination inter-lots) ;</li><li>- Modalités de mise en œuvre des luminaires dans le hall et la cage d'escalier (intégration architecturale, accessibilité pour maintenance, performance énergétique, qualité d'éclairage).</li></ul></li><li>• <b>Lot 04 – Espace vert</b> : Qualité et pertinence des dispositions techniques proposées au titre du lot Espaces verts, notamment :<ul style="list-style-type: none"><li>- Méthodologie de mise en œuvre du béton drainant (préparation des supports, gestion des pentes, continuité de la perméabilité, durabilité de l'ouvrage) ;</li><li>- Dispositifs de gestion alternative des eaux pluviales (installation d'oyas en série, mise en place et dimensionnement de la cuve de récupération, raccordements et entretien) ;</li><li>- Pertinence des végétaux pressentis ou des propositions alternatives au regard des objectifs du projet (adaptation au climat local, faible besoin en eau, biodiversité, facilité d'entretien).</li></ul></li></ul>	<p>25 points</p>
---	------------------

**Date limite de remise des offres : 11 mai 2026 à 12h00**